



Nestlé Good food, Good life



**Invitation
à l'Assemblée générale 2020
de Nestlé S.A.**

**153^e Assemblée générale ordinaire
Jeudi 23 avril 2020 à 14 h 30
à Beaulieu Lausanne,
Avenue des Bergières 10,
1004 Lausanne, Suisse**

Table des matières

Lettre du Président	3
Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration	7
Cartes d'entrée, procurations, documentation, information	15

Lettre du Président

Chère actionnaire, Cher actionnaire,

Une nouvelle année s'est écoulée pleine de défis et d'opportunités de taille. Dans ce contexte, il est d'autant plus important que nous soyons à la hauteur de notre raison d'être, qui consiste à améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain. C'est cette raison d'être qui sous-tend tout ce que nous faisons et la manière dont nous le faisons. Notre stratégie Nutrition, Santé et Bien-être et notre approche de Création de valeur partagée nous aident à créer de la valeur durable à long terme.

En 2019, nous avons accéléré notre innovation, adapté notre portefeuille à la demande changeante des consommateurs et gagné en efficacité dans toute l'organisation. Nos efforts génèrent une valeur considérable nous permettant de maintenir notre pratique constante en matière de dividende et de reverser à nos actionnaires un montant additionnel allant jusqu'à CHF 20 milliards pour la période de 2020 à 2022, principalement sous la forme de rachats d'actions. Nous sommes satisfaits de présenter une année de progrès considérable en 2019. Les principaux indicateurs financiers se sont améliorés de manière significative pour la deuxième année consécutive.

En même temps, les questions environnementales et sociales se sont hissées au premier rang de nos priorités. Nous avons accéléré nos actions dans des domaines tels que le changement climatique, les emballages plastiques et la déforestation. En particulier, nous avons convenu d'accélérer notre action dans la lutte contre le changement climatique et nous nous sommes engagés à atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050, en ligne avec l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat fixé à 1,5°C.

Le dialogue que nous entretenons avec vous, nos actionnaires, est important à nos yeux et nous continuons de solliciter votre précieux feedback lors de nos réunions avec les investisseurs, conférences d'analystes et nos tournées de présentation. L'année dernière, ceci a également inclus nos Tables rondes du Président et des réunions bilatérales à Singapour, New York, Zurich, Amsterdam, Francfort, Londres et Paris. Ces discussions nous permettent de partager notre vision stratégique, de préciser nos priorités et d'affiner notre gouvernance, afin de garantir que nous agissons dans le meilleur intérêt de tous les actionnaires. Nestlé continue d'être largement reconnue comme un leader du secteur en matière de dialogue, de leadership et d'information sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Nous attachons une grande importance à la formation d'un Conseil d'administration diversifié et bénéficiant d'une grande expérience. Au cours des cinq dernières années, nous avons renforcé le Conseil en élisant neuf nouveaux administrateurs indépendants, chacun apportant son expérience et expertise hors pair directement utiles à Nestlé. Nous continuerons de veiller à ce que le Conseil soit équipé pour comprendre la trajectoire de notre entreprise et puisse poser des questions pertinentes sous tous les angles.

Cette prochaine Assemblée générale ordinaire sera pour nous l'occasion de remercier Beat Hess, qui se retirera du Conseil après douze années de services dévoués. Il a présidé le Comité de rémunération ces six dernières années et a siégé au Comité de contrôle pendant trois ans. Depuis 2012, il a également apporté en tant que membre sa grande expertise au Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise.

Nous vous proposerons de réélire le Président et tous les autres membres du Conseil pour un mandat d'un an. Conformément à notre pratique de gouvernance, chaque candidat est présenté sur notre site Internet.

Je serais honoré de continuer à servir le Conseil d'administration en tant que Président, si je suis réélu.

Notre Vice-Président M. Henri de Castries restera Lead Independent Director et Président du Comité de nomination et de durabilité, s'il est réélu.

Nous proposerons également l'élection des membres du Comité de rémunération. Pablo Isla, s'il est élu, en assurera la présidence suite au départ de M. Hess. Dick Boer rejoindra ce comité en tant que membre, suite à son élection.

Cette année, nous vous proposerons l'élection d'un nouveau membre au Conseil d'administration:

Mme Hanne Jimenez de Mora, citoyenne suisse, est la co-fondatrice et Présidente d'a-connect (group) ag, une société de conseil qui aide les entreprises avec une présence mondiale à mener à bien des projets de grande envergure. Mme Jimenez de Mora peut se prévaloir d'une grande expertise acquise au cours de sa carrière professionnelle dans le conseil en management et en tant qu'entrepreneuse et créatrice d'entreprises à succès.

Nous sommes confiants que notre solide équipe de direction et nos 291'000 collaborateurs dévoués dans le monde entier sauront assurer avec succès l'exécution de l'orientation stratégique à long terme définie par le Conseil d'administration. Nous tenons à vous remercier, chère actionnaire, cher actionnaire, pour la confiance que vous continuez de nous témoigner.

Avec mes salutations les meilleures,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Paul Bulcke', with a large, sweeping initial 'P'.

Paul Bulcke
Président du Conseil d'administration

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1 Rapport de gestion 2019

1.1 Rapport annuel, comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2019; rapports de l'organe de révision

Proposition

Approbation du Rapport annuel, des comptes de Nestlé S.A. et des comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2019

1.2 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2019

Proposition

Acceptation du Rapport de rémunération 2019 (vote consultatif)

Explications

Conformément aux statuts de Nestlé S.A., le Conseil d'administration soumet le Rapport de rémunération 2019 à un vote consultatif des actionnaires. Le Rapport de rémunération fait partie du Rapport sur le Gouvernement d'entreprise inclus dans le Rapport de gestion. Il est disponible sur internet (www.nestle.com/investors/publications) ou auprès du Bureau des actions à Cham.

2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Proposition

Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2019

3 Emploi du bénéfice résultant du bilan de Nestlé S.A.

Proposition

Bénéfice résultant du bilan

Bénéfice reporté	CHF	11436254726
Bénéfice de l'exercice	CHF	14234889934
	CHF	<u>25671144660</u>

Emploi proposé

Dividende pour 2019, CHF 2.70 par action sur 2887141341 actions ^(a)

(2018: CHF 2.45 sur 2984258341 actions) ^(b)

	CHF	<u>7795281621</u>
--	-----	-------------------

Solde reporté à nouveau	CHF	<u>17875863039</u>
-------------------------	-----	--------------------

(a) En fonction du nombre d'actions émises à la date déterminante pour le versement du dividende (24 avril 2020). Aucun dividende n'est versé sur les actions propres détenues par le groupe Nestlé.

(b) Le montant de CHF 81 816 792, qui représente le dividende de 33 394 609 actions propres acquises entre le 1er janvier et la date du paiement du dividende, a été versé à la réserve spéciale.

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée, le dividende brut sera de CHF 2.70 par action, soit un montant net de CHF 1.755 par action après paiement de l'impôt fédéral suisse anticipé de 35%. Le dernier jour de négoce avec droit au dividende est le 24 avril 2020. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 27 avril 2020. Le dividende net sera versé à partir du 29 avril 2020.

4 Elections

4.1 Réélection du Président et des membres du Conseil d'administration

Proposition

Réélections individuelles de M. Paul Bulcke comme membre et Président du Conseil d'administration, et de MM. Ulf Mark Schneider, Henri de Castries, Renato Fassbind, Mmes Ann M. Veneman et Eva Cheng, M. Patrick Aebischer, Mme Ursula M. Burns, MM. Kasper Rorsted et Pablo Isla, Mme Kimberly A. Ross ainsi que MM. Dick Boer et Dinesh Paliwal, comme membres du Conseil d'administration (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Lors de l'Assemblée générale ordinaire 2019, les actionnaires ont élu le Président et tous les membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an conformément aux statuts. Leurs mandats vont ainsi arriver à échéance à la fin de l'Assemblée générale du 23 avril 2020.

M. Beat W. Hess ne se présente pas pour une nouvelle réélection. Ayant rejoint le Conseil d'administration en 2008, M. Hess a servi la Société en tant que Président du Comité de rémunération depuis 2014 et en tant que membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise depuis 2012. Il a également été membre du Comité de contrôle de 2009 à 2012.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa sincère reconnaissance à M. Hess pour ses remarquables et hautement appréciés services pendant toutes ces années.

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de chacun des administrateurs mentionnés ci-après, lesquels ont rendu de précieux services à la Société comme membres du Conseil d'administration:

- 4.1.1 M. Paul Bulcke, citoyen belge et suisse, né en 1954, Président du Conseil d'administration, Président du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et membre du Comité de nomination et de durabilité. M. Bulcke a été Administrateur délégué de Nestlé S.A. de 2008 à 2016. En tant que représentant de Nestlé S.A., il est Vice-Président de L'Oréal S.A., France. M. Bulcke est aussi membre du Conseil d'administration de Roche Holding SA, Suisse. Le Conseil propose de réélire M. Bulcke en tant que membre ainsi que Président du Conseil d'administration en un seul vote.

- 4.1.2 M. Ulf Mark Schneider, citoyen allemand et américain, né en 1965, Administrateur délégué (CEO) de Nestlé S.A., membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. M. Schneider a été le CEO de Fresenius Group, Allemagne, de 2003 jusqu'en juin 2016.
- 4.1.3 M. Henri de Castries, citoyen français, né en 1954, Vice-Président et Lead Independent Director, Président du Comité de nomination et de durabilité, membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et du Comité de contrôle. M. de Castries a été Président Directeur Général d'AXA, France, jusqu'en septembre 2016. Il est membre du Conseil d'administration de HSBC Holdings plc, Royaume-Uni, et d'Argus Media, France.
- 4.1.4 M. Renato Fassbind, citoyen suisse, né en 1955, Président du Comité de contrôle et membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. M. Fassbind est Vice-Président du Conseil d'administration de Swiss Re SA et membre du Conseil d'administration de Kühne + Nagel International S.A., les deux en Suisse.
- 4.1.5 Mme Ann M. Veneman, citoyenne américaine, née en 1949, membre du Comité de nomination et de durabilité. Elle est membre des Conseils du Global Health Innovative Technology Fund, Japon, de la Clinton Health Access Initiative et de Full Harvest Technologies, Inc., les deux aux Etats-Unis. Elle est également membre du Nestlé Creating Shared Value (CSV) Council.
- 4.1.6 Mme Eva Cheng, citoyenne chinoise, née en 1952, membre du Comité de nomination et de durabilité et du Comité de contrôle. Mme Cheng est membre du Conseil d'administration de Trinity Limited et de Haier Electronics Group Co. Ltd., les deux à Hong Kong, Chine.
- 4.1.7 M. Patrick Aebischer, citoyen suisse, né en 1954, membre du Comité de rémunération. Il est le Président émérite de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). M. Aebischer est le Vice-Président de Lonza Group SA (jusqu'en avril 2020), membre du Conseil d'administration de Logitech International S.A. et est le Président du Conseil d'administration de Novartis Bioventures SA, toutes en Suisse.
- 4.1.8 Mme Ursula M. Burns, citoyenne américaine, née en 1958, membre du Comité de rémunération. Elle a été Présidente du Conseil d'administration de Xerox Corporation de 2010 à 2017 et CEO de 2009 à 2016. Elle est Présidente de VEON Ltd, Pays-Bas, et est membre du Conseil d'administration d'Exxon Mobil Corporation et d'Uber Technologies Inc., les deux aux Etats-Unis.

- 4.1.9 M. Kasper Rorsted, citoyen danois, né en 1962, est le CEO d'adidas, Allemagne, et a été le CEO de Henkel, Allemagne, de 2008 à 2016. Avant de rejoindre Henkel en tant que Senior Vice President en 2005 et d'être nommé membre de la Direction générale en 2007, M. Rorsted a occupé des rôles exécutifs supérieurs auprès de sociétés de technologie, dont Hewlett-Packard, Compaq et Oracle.
- 4.1.10 M. Pablo Isla, citoyen espagnol, né en 1964, membre du Comité de rémunération. M. Isla est le Président exécutif d'Inditex, Espagne, un des plus grands détaillants de mode au monde détenant des marques comme Zara. Il est l'ancien Co-Président exécutif d'Altadis et était le Secrétaire Général et membre exécutif de Banco Popular, toutes les deux en Espagne.
- 4.1.11 Mme Kimberly A. Ross, citoyenne américaine, née en 1965, membre du Comité de contrôle. Elle est l'ancienne directrice financière de Baker Hughes, une société de services industriels globaux basée aux Etats-Unis. Elle était directrice financière d'Avon Products entre 2011 et 2014, et de Royal Ahold, Pays-Bas, de 2007 à 2011. Précédemment, Mme Ross a occupé diverses fonctions de management chez Ernst & Young Global Limited et Joseph E. Seagram & Sons Inc., les deux aux Etats-Unis. Elle est membre non-exécutif des Conseils d'administration de Chubb Limited, Suisse, et de PQ Corporation, Etats-Unis.
- 4.1.12 M. Dick Boer, citoyen néerlandais, né en 1957, a été Président et CEO d'Ahold Delhaize N.V., Pays-Bas, jusqu'en 2018. Avant la fusion d'Ahold et de Delhaize en 2016, il était Président et CEO d'Ahold N.V., Pays-Bas. M. Boer est Président du Comité consultatif de G-Star RAW et du Rijksmuseum Fonds, ainsi que membre du Conseil de surveillance du Royal Concertgebouw N.V. et membre non-exécutif du Conseil de SHV Holdings N.V., tous au Pays-Bas.
- 4.1.13 M. Dinesh Paliwal, citoyen américain titulaire de l'Overseas Citizenship of India, né en 1957, est Président et CEO de Harman International Industries Inc., Etats-Unis, une filiale indépendante de Samsung Electronics Co., Ltd (jusqu'au 1er avril 2020). M. Paliwal siège aux Conseils d'administration de Bristol-Myers Squibb et de Raytheon Company, les deux aux Etats-Unis. Il est également membre de la Business Roundtable, Washington D.C., et du Conseil d'administration de l'U.S.-India Business Council (USIBC).

Pour plus de détails sur les candidats et leurs qualifications, veuillez vous référer à leur biographie dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise 2019 ou sur notre site internet (www.nestle.com/investors/corporate-governance/management/boardofdirectors).

4.2 Election au Conseil d'administration

Proposition

Election de Mme Hanne Jimenez de Mora en tant que membre du Conseil d'administration (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Le Conseil d'administration propose l'élection de Mme Hanne Jimenez de Mora comme membre du Conseil d'administration.

Mme Jimenez de Mora, citoyenne suisse, née en 1960, est la co-fondatrice et présidente d'a-connect (group) ag, une société de conseil en management basée à Zurich, qu'elle a fondée en 2002. Avant a-connect (group) ag, elle était associée au sein de McKinsey & Company basée en Suisse. Elle a commencé sa carrière comme analyste de crédit chez Den Norske Creditbank A/S au Luxembourg, et a successivement eu des rôles de gestionnaire de marque et contrôleur chez Procter & Gamble en Suède et en Suisse. Mme Jimenez de Mora est titulaire d'une licence en commerce de HEC Lausanne ainsi que d'un master en administration des affaires de l'IESE Business School de Barcelone. Mme Jimenez de Mora est membre des Conseils d'administration d'AB Volvo, Suède, et d'Outotec Oyi, Finlande. Elle est également Vice-Présidente et membre du Conseil de surveillance de l'IMD Business School, Suisse. Le Conseil d'administration estime qu'en tant que professionnelle très expérimentée de conseil en management, ainsi que créatrice d'entreprises à succès, elle va considérablement renforcer l'expertise du Conseil.

Pour plus de détails sur la candidate, ainsi que sur ses qualifications et ses mandats actuels, veuillez vous référer à sa biographie sur notre site internet (www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting).

4.3 Election des membres du Comité de rémunération

Proposition

Elections individuelles de M. Patrick Aebischer, Mme Ursula M. Burns, M. Pablo Isla et M. Dick Boer en tant que membres du Comité de rémunération (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Le Conseil d'administration propose l'élection individuelle des candidats ci-dessous, pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. S'il est élu, M. Pablo Isla sera nommé Président du Comité de rémunération.

4.3.1 M. Patrick Aebischer

4.3.2 Mme Ursula M. Burns

4.3.3 M. Pablo Isla

4.3.4 M. Dick Boer

4.4 Election de l'organe de révision

(Comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé 2020)

Proposition

Election d'Ernst & Young SA, succursale de Lausanne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2020

Explications

A la suite d'un appel d'offres global sous la supervision du Comité de contrôle, et comme déjà annoncé le 26 juillet 2019, le Conseil d'administration propose l'élection d'Ernst & Young SA, succursale de Lausanne, en tant qu'organe de révision de Nestlé S.A. pour les comptes de Nestlé S.A. et les comptes consolidés du groupe Nestlé 2020.

4.5 Election du Représentant indépendant

Proposition

Réélection de Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, case postale 736, 1701 Fribourg, Suisse, en tant que Représentant indépendant (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

5 Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration soumet la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe à l'approbation des actionnaires.

5.1 Rémunération du Conseil d'administration

Proposition

Approbation, de manière prospective, pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2020 à l'Assemblée générale ordinaire 2021, d'une rémunération totale pour les 13 membres non-exécutifs du Conseil d'administration (y compris le Président, mais non compris l'Administrateur délégué) de CHF 10 millions, dont environ CHF 4 millions en espèces, CHF 5,5 millions en actions Nestlé S.A. (bloquées pendant 3 ans) et CHF 0,5 million au titre de cotisations de sécurité sociale et autres honoraires.

Explications

Veillez vous référer au Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe ci-joint.

5.2 Rémunération de la Direction du Groupe

Proposition

Approbation, de manière prospective, pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, d'une rémunération totale maximale pour les 12 membres de la Direction du Groupe, y compris l'Administrateur délégué, de CHF 55 millions, dont environ CHF 14 millions à titre de salaire de base, CHF 19 millions pour le bonus à court terme (calculé sur la base d'une réalisation maximale de tous les objectifs), CHF 14 millions pour les plans de participation à long terme (sur la base de la valeur du marché au moment de l'attribution), CHF 4 millions pour les futures prestations de prévoyance et CHF 4 millions pour les cotisations de sécurité sociale, indemnités diverses et dépenses imprévues.

Explications

Veillez vous référer au Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe ci-joint.

6 Réduction du capital

Proposition

- Réduction du capital-actions de CHF 297 600 000 d'un montant de CHF 9 500 000 à CHF 288 100 000 par destruction de 95 000 000 actions propres rachetées dans le cadre des programmes de rachat d'actions;
- Constatation du résultat du rapport de l'organe de révision qui confirme que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes nonobstant la réduction de capital;
- Modification de l'article 3 des statuts comme suit:
"Article 3 Capital-actions
Le capital-actions de Nestlé est de CHF 288 100 000 (deux cent quatre-vingt huit millions cent mille francs suisses) divisé en 2 881 000 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune, entièrement libérées."

Explications

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver la destruction de 95 000 000 actions propres. 89 026 059 de ces actions propres ont été rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions Nestlé S.A. jusqu'à une valeur de CHF 20 milliards qui a été lancé le 4 juillet 2017 sur une deuxième ligne de négoce de SIX Swiss Exchange et qui s'est achevé le 30 décembre 2019. 5 973 941 actions ont été rachetées jusqu'au 3 février 2020 dans le cadre du programme de rachat d'actions Nestlé S.A. en cours d'une valeur jusqu'à CHF 20 milliards, lancé le 3 janvier 2020 sur une deuxième ligne de négoce de SIX Swiss Exchange. Le capital-actions figurant à l'article 3 des statuts doit être réduit compte tenu de la destruction des 95 000 000 actions susmentionnées.

Dans son rapport de révision à l'attention de l'Assemblée générale, l'organe de révision KPMG SA a confirmé que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes nonobstant la réduction du capital.

La réduction du capital par destruction d'actions ne peut être accomplie qu'après la publication de trois avis aux créanciers conformément à l'art. 733 du Code des obligations suisse. Ces avis aux créanciers seront publiés après l'Assemblée générale ordinaire 2020 dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce. Après l'expiration du délai d'attente de deux mois requis par la loi, la réduction du capital-actions pourra être réalisée et inscrite par le Conseil d'administration au Registre du Commerce.

Cartes d'entrée, procurations, documentation, information

Cartes d'entrée

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 16 avril 2020 à 12h00 (HAEC) pourront exercer leur droit de vote. L'enregistrement des actions afin de déterminer le droit de vote n'a pas d'effet sur la négociabilité des actions en question.

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 2 avril 2020 recevront automatiquement une invitation à l'Assemblée générale. Ils peuvent commander une carte d'entrée pour eux-mêmes ou pour un représentant individuel au moyen du Bulletin-réponse, lequel doit être renvoyé au Bureau des actions jusqu'au 16 avril 2020.

Les actionnaires dont l'inscription au registre des actions avec droit de vote est effectuée à partir du 3 avril 2020 et qui souhaitent assister à l'Assemblée générale sont priés de s'adresser au Bureau des actions. Seuls les actionnaires ou leurs représentants dûment autorisés pourront assister personnellement à l'Assemblée générale.

Procuration au Représentant indépendant

Si vous souhaitez que vos droits de vote soient exercés par le Représentant indépendant Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, veuillez utiliser le Bulletin-réponse en précisant vos instructions de vote au verso de celui-ci et l'envoyer jusqu'au 16 avril 2020 au Représentant indépendant en utilisant l'enveloppe ci-jointe. Alternativement, vous avez la possibilité de donner des instructions de vote au Représentant indépendant par voie électronique en accédant à la plateforme électronique des actionnaires «GVMANAGER Online» via www.gvmanager.ch/nestle et en entrant votre code d'accès personnel ou en utilisant le code QR personnel fourni dans la lettre d'accompagnement.

Documentation

Veuillez trouver en annexe le résumé du Rapport de gestion 2019 avec un aperçu des résultats financiers réalisés tant par Nestlé S.A. que par le groupe Nestlé au cours de l'année 2019. Pour des informations plus détaillées sur les résultats financiers et sur les secteurs d'activité de notre entreprise, nous vous invitons à commander le Rapport de gestion 2019 complet (qui inclut le Rapport sur le Gouvernement d'entreprise et le Rapport de rémunération 2019) en cochant la case correspondante sur le Bulletin-réponse. À l'aide du même document, vous pouvez pré-commander le rapport semestriel janvier-juin 2020 qui paraîtra au mois de juillet 2020. Ces documents sont aussi à votre disposition sur notre site internet (www.nestle.com/investors/publications). De plus, le Rapport de gestion 2019 sera disponible pour consultation par les actionnaires au siège social de Nestlé S.A. sis Avenue Nestlé 55, 1800 Vevey, Suisse.

Nous vous prions d'adresser toute correspondance concernant l'Assemblée générale ordinaire au Bureau des actions de Nestlé S.A., case postale 665, 6330 Cham, Suisse, téléphone +41 41 785 20 20, télécopie +41 41 785 20 24 ou courriel sharegister@nestle.com.

Information

Toutes les informations destinées aux actionnaires sont disponibles sur www.nestle.com/investors.

Nestlé S.A.

Le Conseil d'administration

Cham et Vevey (Suisse), 24 mars 2020



Nestlé

© 2020, Nestlé S.A., Cham et Vevey (Suisse)

NES011F